



La répartition des revenus n'est pas le souci majeur des Suisses !

Le rapport de l'Union syndicale suisse sur la répartition des revenus et de la fortune passe à côté des préoccupations réelles de la population. Dans notre pays, la concentration des revenus est faible en comparaison internationale et stable depuis des années. C'est bien davantage l'évolution conjoncturelle qui inquiète les Suisses et les Suissesses. Plutôt que de réclamer le renforcement des mécanismes redistributifs et l'alourdissement des impôts et des réglementations, il faut songer en priorité à des réformes structurelles.

Selon l'actuel baromètre gfs des préoccupations, la population ne voit pas l'évolution des salaires en Suisse comme un problème. **Ce qui la préoccupe le plus est l'avenir économique.** Cela n'empêche pas l'Union syndicale suisse (USS) d'exiger, dans son dernier rapport sur la répartition des revenus et de la fortune, une limitation de certains éventails de salaires et un renforcement supplémentaire des mécanismes de redistribution de l'Etat.

L'USS affirme que l'écart entre les hauts et les bas revenus se creuse très nettement depuis des années. En réalité, en Suisse, les différences de revenus et de salaires se situent nettement au-dessous de la moyenne internationale. **Elles ont même diminué depuis l'éclatement de la crise financière en 2008.** L'analyse à long terme montre aussi que la concentration des revenus est inférieure en Suisse à ce qu'elle était dans les années soixante et septante.

L'affirmation du rapport de l'USS selon laquelle les écarts dans la fourchette des revenus aurait été aggravée par une mauvaise politique fiscale repose sur une

interprétation discutable des faits. Le rapport ne tient aucun compte des transformations structurelles que l'économie a connues ces dernières années. La hausse plus accusée des hauts revenus est due pour l'essentiel à l'implantation en Suisse de nombreuses entreprises internationales et à la création de postes de travail hautement qualifiés. Notons aussi que les entreprises et les contribuables aisés contribuent de plus en plus largement aux recettes fiscales et aux cotisations des assurances sociales. Et cette tendance se maintient. Enfin, le Conseil national a récemment décidé, par exemple, de dé plafonner le pour-cent de solidarité introduit en 2011 dans l'assurance-chômage afin de l'étendre aux revenus supérieurs à 315'000 francs, ce qui renforce le caractère fiscal de cette assurance. **Au total, cette politique vaut des recettes supplémentaires à l'Etat et tend à se traduire par des allégements fiscaux en faveur des moyens et bas revenus.**

Bref, le rapport de l'USS ferme les yeux sur des problèmes plus importants que celui des différences de revenus. Et la hausse des cotisations sociales et des primes de caisses-maladie qu'il incrimine aussi n'est finalement que la conséquence du manque de volonté d'empêcher les réformes structurelles qui s'imposent. Des réformes absolument indispensables si l'on veut éviter que le revenu disponible des ménages ne se réduise encore. La simplification et la baisse de la TVA fait d'ailleurs partie des mesures susceptibles de soulager les ménages. Raison pour laquelle, conformément à la promesse du Conseil fédéral, le taux de la TVA devra être ramené à 7,6% au début de 2018, à l'expiration du régime de financement additionnel de l'AI.